



CP BORGIO

Promesse non tenue, ELSP mise en place en catimini !

BORGIO, le 14 Novembre 2024

Depuis de nombreux mois, un surveillant des EJV est mis à disposition pour renforcer, si besoin, les extractions médicales. L'engagement avait été pris par la Direction locale d'affecter ce dernier sur ce poste dès le départ à la retraite de l'agent EM (pour rappel, le collègue EJV a été formé par les deux titulaires actuels afin qu'il soit opérationnel et autonome et avait candidaté lors de l'appel d'offre).

Or, malheureusement cela ne s'est pas déroulé comme prévu ! Le choix a été fait de positionner un autre agent qui vient d'être habilité. **C'est "dégueulasse" et totalement irrespectueux** pour notre collègue qui rend service depuis longtemps. **Niveau reconnaissance, c'est un zéro pointé !**

Le motif invoqué de cette décision dénuée de bon sens, c'est que le nouvel agent est enregistré sur ROMEO ELSP !

Comment peut-on être ELSP alors que cette mission n'existe pas encore sur notre établissement ?

Jusqu'à preuve du contraire, sur le CP de Borgo,
il y a une base EJV et une équipe dédiée aux extractions médicales, point barre !

Pour **l'UFAP UNSa Justice**, cette manœuvre, de la part de notre administration, répond à une commande pour mettre en place petit à petit de nouvelles missions sans l'apport de personnels.

Depuis le début, **l'UFAP UNSa Justice** a toujours revendiqué (courrier au DI à l'appui) que si on doit créer un PREJ et une ELSP sur notre établissement, cela se fera avec l'apport d'agents en ouvrant des postes lors des Campagnes de mobilités et non comme cela se passe actuellement, c'est à dire de piocher encore et encore sur l'effectif existant de la détention!

Il avait été convenu, qu'au 1er Octobre 2024, l'équipe EJV serait composée de 15 agents puis lorsqu'il serait venu le temps de transformer les EJV en PREJ, de demander aux agents présents de choisir leur affectation (soit PREJ soit ELSP). C'était clair, simple et surtout équitable !

Le fait d'anticiper en affectant un agent sur des ELSP, qui n'existent pas encore, est une injustice totale, d'une part pour l'agent qui rend service et également pour tous les autres qui seraient susceptibles d'être intéressés .

Désormais, que les choses soient claires !

Si aucun apport en personnels n'a lieu dans les mois à venir, l'UFAP UNSa Justice s'opposera à ce que d'autres agents du CP Borgo soient habilités dans l'unique but d'assurer la création des PREJ et ELSP au détriment de l'effectif en détention !

Le secrétaire local **UFAP UNSa Justice.**